

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 30 mars 2017

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 27, 28 et 29 mars 2017**

**2017 DEVE 26** Convention de fourniture de données au groupement d'entreprises en charge du projet GEOBAPA - Caractérisation des fonds pédo-géochimiques sur le périmètre Île-de-France - Normandie.

**Mme Antoinette GUHL, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 14 mars 2017, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose de l'autoriser à signer une convention de fourniture de données de la Ville de Paris au groupement d'entreprises en charge du projet GEOBAPA - Caractérisation des fonds pédo-géochimiques sur le périmètre Ile-de-France - Normandie ;

Sur le rapport présenté par Madame Antoinette GUHL au nom de la 1re Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont le texte est joint à la présente délibération, relative à la fourniture de données de la Ville de Paris au groupement d'entreprises Soltracing, BG-Ingénieurs-Conseil, Géovariations, en charge du projet GEOBAPA - Caractérisation des fonds pédo-géochimiques sur le périmètre Ile-de-France - Normandie.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**